

HONORAIRES DE TRANSACTION TTC CHARGE ACQUEREUR

<u>PRIX DU BIEN</u>	<u>HONORAIRES</u>
Jusqu'à 74.999 €	10 %
De 75.000 € à 99.999 €	8,50 %
De 100.000 € à 124.999 €	6 %
De 125.000 € à 199.999 €	5 %
De 200.000 € à 249.999 €	4,50 %
De 250.000 € à 299.999 €	4,25 %
A partir de 300.000 €	4 %

2 agences à votre service depuis 30 ans



Mail : nwimmobilier@wanadoo.fr

Site internet : www.nwimmobilier.fr



HONORAIRES DE LOCATION ET DE GESTION TTC

DE LOCATION :

- A la charge du locataire :
 - Prestations de visite, de rédaction de bail et de constitution du dossier : 8€ TTC plafonné du m² de surface habitable
 - Prestation de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ TTC du m² plafonné de surface habitable
 - N'excédant pas 8.1% TTC du loyer annuel

- A la charge du propriétaire :
 - Honoraires d'entremise et de négociation : 50€ TTC
 - Prestations de visite, de rédaction de bail et de constitution du dossier : 8€ TTC du m² plafonné de surface habitable
 - Prestation de réalisation de l'état des lieux d'entrée : 3€ TTC du m² plafonné de surface habitable
 - N'excédant pas 8.1% TTC du loyer annuel

DE GESTION : 7.2% TTC (soit 6% HT) sur tous crédits

En application avec la loi ALUR

2 agences à votre service depuis 30 ans



Mail : nwimmobilier@wanadoo.fr

Site internet : www.nwimmobilier.fr

